



# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Emploi et activité

Question écrite n° 29557

### Texte de la question

Reponse. - La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAC) est le premier fabricant français d'accumulateurs au plomb. La division automobile fabrique et vend les batteries d'accumulateurs pour véhicules « automobiles », la division « industrielle » construit et diffuse les produits pour toutes applications industrielles. Les batteries de démarrage sont fabriquées dans les usines de Nanterre, Auxerre, Nîmes ; les batteries industrielles dans celles de Lille et de Vierzon ; les bacs et couvercles sont produits à l'usine de Peronne. La fabrication d'éléments étanches pour accumulateurs de la gamme EE est entreprise dans l'usine de Vierzon (Cher) qui emploie actuellement 200 personnes environ. Ce produit est une batterie étanche au plomb qui ne nécessite ni entretien ni addition d'eau en raison de la recombinaison des gaz et de l'absence d'évaporation. Il a été mis au point pour équiper notamment les systèmes d'alarme et trouve également des débouchés dans l'informatique et l'électronique. Le marché est en forte croissance mais la CEAC, qui est actuellement le seul fabricant français de ce type de produit, rencontre des difficultés en raison de la concurrence des fabrications du Sud-Est asiatique, Japon, Corée, Taïwan - qui sont commercialisées en Europe à des prix très concurrentiels. Pour accroître sa compétitivité sur ce marché, la CEAC a entrepris d'importants efforts de rationalisation et d'automatisation. Ces efforts ont permis de réduire les coûts de production sur les lignes de fabrication des batteries étanches au plomb à Vierzon, en particulier au niveau des moyens d'assemblage et de conditionnement. La société a également poursuivi ses actions de recherche et de développement afin d'améliorer ses produits tant sur le plan des performances que sur celui de la qualité. Des résultats significatifs ont été obtenus dans le domaine des batteries étanches au plomb de grande capacité.

### Texte de la réponse

Reponse. - La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAC) est le premier fabricant français d'accumulateurs au plomb. La division automobile fabrique et vend les batteries d'accumulateurs pour véhicules « automobiles », la division « industrielle » construit et diffuse les produits pour toutes applications industrielles. Les batteries de démarrage sont fabriquées dans les usines de Nanterre, Auxerre, Nîmes ; les batteries industrielles dans celles de Lille et de Vierzon ; les bacs et couvercles sont produits à l'usine de Peronne. La fabrication d'éléments étanches pour accumulateurs de la gamme EE est entreprise dans l'usine de Vierzon (Cher) qui emploie actuellement 200 personnes environ. Ce produit est une batterie étanche au plomb qui ne nécessite ni entretien ni addition d'eau en raison de la recombinaison des gaz et de l'absence d'évaporation. Il a été mis au point pour équiper notamment les systèmes d'alarme et trouve également des débouchés dans l'informatique et l'électronique. Le marché est en forte croissance mais la CEAC, qui est actuellement le seul fabricant français de ce type de produit, rencontre des difficultés en raison de la concurrence des fabrications du Sud-Est asiatique, Japon, Corée, Taïwan - qui sont commercialisées en Europe à des prix très concurrentiels. Pour accroître sa compétitivité sur ce marché, la CEAC a entrepris d'importants efforts de rationalisation et d'automatisation. Ces efforts ont permis de réduire les coûts de production sur les lignes de fabrication des batteries étanches au plomb à Vierzon, en particulier au niveau des moyens d'assemblage et de conditionnement. La société a également poursuivi ses actions de recherche et de développement afin

d'améliorer ses produits tant sur le plan des performances que sur celui de la qualité. Des résultats significatifs ont été obtenus dans le domaine des batteries étanches au plomb de grande capacité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lang Jack](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29557

**Rubrique :** Matériels électriques et électroniques

**Ministère interrogé :** industrie, PTT et tourisme

**Ministère attributaire :** industrie, PTT et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 août 1987, page 4616

**Réponse publiée le :** 8 février 1988, page 610